

8 MARS 2026

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

UN JOUR DE LUTTE POUR TOUTES



**DROIT À LA SANTÉ HORMONALE
POUR TOUS-TES**

Chaque année, la Fédération CGT des services publics invite l'ensemble des militant·es et des agent·es à participer aux mobilisations organisées lors de cette journée afin de se rappeler que l'égalité des droits et des libertés n'est toujours pas acquise, aussi bien à l'international qu'en France. La journée du 8 mars se déroulera cette année dans un contexte particulièrement hostile pour les droits et libertés des femmes, tant la montée du masculinisme et des idées d'extrême droite sont sur le devant de la scène.

Pour autant, celles-ci ne sont pas une fatalité, elles se combattent au quotidien, aussi bien dans la rue que dans nos services publics. Engageons-nous, par la mobilisation, pour gagner l'effectivité de l'égalité et gagner de nouveaux droits.

Paix et solidarité

La Fédération CGT des services publics réaffirme son soutien et sa pleine solidarité avec les femmes du monde entier, premières victimes des conflits guerriers et des actes de guerre dont le plus destructeur est le viol. De l'Afghanistan au Kurdistan et plus particulièrement au Rojava, en Iran, au Soudan, au Congo ou en Éthiopie, tout comme en Inde, les femmes s'organisent et luttent contre des systèmes d'oppression et de domination qui visent à les invisibiliser, les diminuer, voire les anéantir. Leur courage et leur détermination à lutter pour leurs vies contre les régimes fascistes, théocratiques et d'extrême droite se font nôtres.

Nous réaffirmons à leurs côtés la nécessité des processus de paix et démocratiques permet-

tant de garantir leur protection, leurs droits et libertés, de gagner l'égalité.

En France, plus de mots mais des actes

La situation reste préoccupante en matière d'égalité des droits. La communication étatique et la montée des idées d'extrême droite démontrent la gravité de la situation. Il est clair qu'abolir la loi sur le port du pantalon à Paris en 2013, constitutionnaliser l'IVG en 2024 et, dernièrement, abolir le devoir conjugal sont des avancées mais ces actions sont des « coups de com » à bas coût.

Environ 96 millions d'euros répartis en plusieurs dispositifs pour garantir l'égalité, c'est une goutte d'eau dans le budget de l'État, quand nos voisins espagnols ont, eux, attribué plus de 1 milliard d'euros pour com-

battre les violences sexistes et sexuelles.

La fonction publique :

« une nécessité heureuse » garante de l'égalité en danger

L'adoption du budget de l'État prévoit une nouvelle baisse de 2,7 milliards d'euros sur les collectivités. Autant de moyens retirés aux services publics pour répondre aux besoins des femmes, pour répondre aux enjeux salariaux et de conditions de travail des agent·es et salarié·es, autant de moyens qui manqueront dans les politiques œuvrant pour l'égalité et de lutte contre les violences sur le territoire. Malgré le discours du président, les faits sont là : refus de taxer les ultra-riches par la taxe Zucman et réattribution d'une partie du budget de la santé, de l'éducation et des ser-

+ d'infos
↓



JE FLASHE LE
QR CODE POUR
ME SYNDIQUER

cgtservicespublics.fr



vices publics pour se préparer à la guerre, comme le démontre l'exemple de l'achat d'un porte-avions à 10 milliards d'euros ou l'instauration d'un nouveau service militaire pour préparer la jeunesse à être de la chair à canon. Macron et ses gouvernements n'ont pas choisi de faire la guerre aux inégalités et d'œuvrer pour la protection des femmes. L'égalité ne doit pas être la variable d'ajustement dans les politiques des collectivités.

Des conquis attaqués, des conquis menacés

La Fonction publique territoriale compte 61 % de femmes¹, dont une large majorité exerce dans les filières de la santé, du médico-social et de la petite enfance. Elles sont majoritaires à être en temps partiel imposé et nombreuses à être contractuelles. L'écart sur les fiches de paie se situe autour de 5 %². En raison de la pénibilité de leur métier, de la répartition genrée des tâches

domestiques, familiales et de proches aidantes, les femmes ont en moyenne 15 jours d'absence pour raison de santé par an. C'est au regard de ce constat que le gouvernement a instauré un abaissement de 10 % du traitement en cas de CMO, même en cas de grossesse, remet en cause les autorisations spéciales d'absence pour « garde d'enfant », remet en cause les temps thérapeutiques et refuse de légiférer sur un droit à la santé hormonale.

1 Rapport d'état des collectivités et établissements publics 2024, DGCL.

2 Idem.

Pas de fatalité, une seule solution : s'organiser et lutter

La Fédération CGT des services publics est pleinement engagée dans les négociations pour un nouvel accord égalité professionnelle femme/homme dans la fonction publique. À ce titre, elle exige :

- L'effectivité de l'égalité des rémunérations et la revalorisation des filières à prédominance féminine, une revalorisation des pensions de retraite ;
- L'augmentation du point d'indice à 6 € ;
- La fin des temps partiels imposés ;
- La mise en place des 32 h ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la fonction publique et toutes les mesures qui dégradent la santé et les conditions de travail de l'ensemble des agent-es et salarié-es, en particulier la journée de carence et l'abaissement du traitement de 10 % en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- La mise en place d'un vrai droit à la santé hormonale avec deux jours par mois d'autorisations spéciales d'absence, sans certificat médical ;
- La mise en œuvre réelle de sanctions auprès des employeurs ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité et que cette obligation soit étendue sans aucun seuil des effectifs au sein des établissements publics et des collectivités...

Pour toutes ces raisons, la Fédération CGT des services publics a déposé un préavis de grève du 7 au 9 mars 2026, pour permettre à l'ensemble des agent-es et salarié-es de s'organiser, de construire et participer aux mobilisations de la journée du 8 mars 2026.

**PARCE QUE L'ÉGALITÉ SE GAGNERA,
TOUTES ET TOUS, ENSEMBLE,
SOYONS NOMBREUSES·EUX DANS LA RUE**

Rendez-vous à partir de 11h sur le Mail François Mitterrand pour la Zone d'Occupation Féministe (pique-nique, prises de parole, ateliers, espace jeunesse, stands). Départ de la manifestation à 15h.